

Procès-verbal n° 02 de la réunion du Conseil d'Administration du 2 juin 2015

Présents : Mmes, B. Bresmal, I. Delrue, C. Porphyre, Mrs JP. Delchef (*Président*), M. Collard (*Trésorier général*), P. Flament, A. Geurten, J. Nivarlet, B. Scherpereel, JP Vanhaelen, L. Lopez (*Secrétaire général*)

Excusés : J. Ringlet (*raison médicale*),

La réunion, qui débute à 18 heures, se tient à Jambes

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 05/05/2015

Le procès-verbal de la réunion du 5 mai 2015 publié dans la newsletter 586 du 15/05/2015 est approuvé, à l'unanimité, par les membres du Conseil d'administration.

2. Suivi des décisions du CdA

2.1. Dossier CP Liège

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du rapport établi suite à la réunion du 9 mai 2015 entre les mandataires du CP Liège et le représentant du CJR et certains membres du conseil d'administration.

Le conseil d'administration acte l'apaisement dans les relations des membres des différents organes fédéraux et confirme sa confiance à l'ensemble des membres concernés par le dossier.

2.2. Demande de collaboration 3c3 par le club de Ravens

Le club a informé le conseil d'administration de l'annulation de l'organisation prévue le 28 mai. JP Vanhaelen est chargé d'apporter une réponse au club dans laquelle la déception du conseil d'administration sera formulée et le réel motif de l'annulation demandé.

3. Assemblée générale du 13 juin 2015

3.1. Examen de l'ordre du jour

L'ordre du jour et les documents annexés ont été expédiés par courrier postal et publiés sur le site le 20 mai 2015.

Outre les rapports annuels des départements, le CDA a mis à l'ordre du jour quelques modifications statutaires urgentes qui seront débattues lors de la prochaine réunion de la commission législative.

3.2. Gestion des interventions et réponses

En fonction des différentes interventions, les réponses seront apportées, en première ligne par les responsables des départements.

3.3. Gestion pratique

Afin de pouvoir accueillir les joueurs de la ligue handisport le mieux possible, il sera proposé à la commission législative de débiter l'assemblée générale à 9h00 au lieu de 09h30.

Sous la direction de J. Nivarlet, les membres du CDA veilleront à la mise en place de la salle.

3.4. Rapport du vérificateur régional

Les membres sont informés du passage du vérificateur dans nos bureaux le 3/6.

3.5. Réunion de la commission financière du 3 juin 2015

Le trésorier général a apporté les réponses aux questions sur le bilan 2014 qui le concernaient et le président a complété l'information.

3.6. Réunion de la commission législative du 3 juin 2015

La réunion de la commission législative sera consacrée à la préparation de l'assemblée générale.

3.7. Renominations PJ4

Les membres du conseil d'administration examinent le document transmis par le procureur régional

Vu que de la commission, composée du président du groupement des parlementaires de Liège, du vice-président du conseil d'appel et d'un procureur régional n'a rendu d'avis favorable sur la renomination de Monsieur José DELIEGE, le conseil d'administration décide de ne pas proposer la renomination de mr DELIEGE à l'assemblée générale et le remercie pour les services rendus.

Suite à l'avis favorable de la commission, Les membres du conseil d'administration se rangent à l'avis reçu de la commission au sujet de la nomination de Monsieur Hubert COLLET au sein du conseil judiciaire régional.

3.8. Activités de promotion de la Ligue Handisport Francophone

Les membres du CDA prennent connaissance du programme concocté avec la Ligue Handisport Francophone lors de l'après-midi du 13 juin prochain qui concerne le basket différencié et le basket en chaise.

4. Fin de saison 2014-2015

4.1. Rapports des assemblées provinciales

D'une manière générale, le conseil d'administration se réjouit du déroulement de toutes les assemblées provinciales : l'activité des organes provinciaux a été plébiscitée par les clubs de chaque province, la situation financière des comités provinciaux est saine, les idées pour améliorer le produit « basket » nombreuses.

Plus précisément, les membres du conseil d'administration formulent les constats suivants :

Liège : PV trop détaillé et une plus grande attention lors de la rédaction du PV est demandée

Bruxelles Brabant-wallon : Dans l'ensemble bonne assemblée. Présentation originale du président.

Namur : Bonne assemblée et prise de décisions sereine

Luxembourg : satisfaction d'avoir trouvé des solutions sportives à des problèmes sportifs

Hainaut : parfaitement orchestrée.

Le trésorier général signale la disparité sur les dates des rentrées des budgets. Certaines provinces font référence aux saisons et d'autres par années civiles. Proposition sera faite par le trésorier général d'uniformiser les budgets des provinces.

4.2. Confirmation de la consultation écrite relative aux mandats des nouveaux élus

En vertu de l'article PA74bis, les membres du conseil d'administration ont confirmé les mandats des nouveaux élus dans les provinces.

Liège: Corbisier Martine
Hasse Jean – Claude

BBW: De Leener André
Lambert Patrick
Squiflet Marc

Namur: Martin Christophe
Warzée Joseph

Lux : Samu André
Fivet Jean - Marie
Léonard Francis

Hainaut: Crappe Christian

5. Exercice des compétences administratives du CdA

5.1. Demande de dérogation BC Marsu

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite que le joueur Thomasz Wawriniak (18/12/2001 – id 1375835) qui est minime (U16) puisse jouer en pupilles (U14). Les membres du conseil d'administration, à la majorité, refusent la demande de la non-conformité par rapport aux règles du ROI et du fait de la proximité d'autres clubs qui possèdent des équipes U16.

5.2. Demande de dérogation Cerfontaine – mixité

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite que la joueuse Lauryn Collart (11/03/2003 – id 1369959) qui est pupille (U14), puisse jouer en pupilles garçons. Les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, refusent la demande de la non-conformité par rapport aux règles du ROI et du fait de la proximité d'autres clubs qui possèdent des équipes U16.

5.3. Demande de dérogation Brunehaut

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite que la joueuse Saina Lietart (13/09/2001 – id 1381870) qui est minime (U16), puisse jouer en pupilles (U14). Le point est remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion afin de compléter le dossier

5.4. Demande de dérogation Junior Arlonais

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite qu'une joueuse, née en 2003 (U14 - pupille 1^{ère} année) puisse jouer en cadettes (U19). Le conseil d'administration demande un complément d'information (Nom, prénom, date de naissance, taille,..), et toute information qui permettrait aux membres du conseil d'administration de prendre une décision.

5.5. Demande de dérogation AC Gilly –U10-U12

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite que des joueuses qui sont U10, puissent jouer en U12. Les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, refusent la demande compte tenu de la possibilité qui existe d'aligner des équipes 4c4.

5.6. Demande de dérogation Elan Fexhe

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite que Lucile Kunica (07/08/2001 – 1356033) puisse jouer en Dames P3. Le conseil d'administration constate que la joueuse n'est pas reprise dans la liste des espoirs sportifs de la Communauté française(FWB). Par conséquent, ils refusent la demande à l'unanimité.

5.7. Demande de dérogation La Louvière

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite que Lena Foglia (02/04/2002 – 1344729) qui est pupille fille (U14) puisse jouer en pupilles garçons (U14). Le conseil d'administration, à l'unanimité, refuse la demande vu l'absence d'avis favorable de l'assemblée provinciale.

5.8. Demande de dérogation Maccabi Charleroi

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite que Gloria D'Amico (15/11/2002-1327822) qui est pupille (U14) puisse jouer en cadettes (U19). Le conseil d'administration constate que la joueuse n'est pas reprise dans la liste des espoirs sportifs de la Communauté française(FWB). Par conséquent, à l'unanimité, ils refusent la demande.

5.9. Demande de dérogation Maffle

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite que Charlotte Lefèbvre (27/12.2002 – 1349689) qui est pupille fille (U14) puisse jouer en pupilles garçons (U14). Le conseil d'administration, à l'unanimité, refuse la demande vu l'absence d'avis favorable de l'assemblée provinciale.

5.10. Demande de dérogation Stamburges

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite que le joueur Calogero Sferrazza (26/12/2001 - 1337828) qui est minime (U16) puisse jouer en pupilles (U14). Les membres du conseil d'administration, à la majorité, refusent la demande compte tenu de la proximité d'autres clubs qui possèdent des équipes U16

5.11. Demande de dérogation Ransart

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite que le joueur Giovanni Casa' (25/03/1995 – 1332377) qui est junior (U21) puisse jouer en cadets (U18). A l'appui de la demande, le club et les parents fournissent plusieurs certificats médicaux attestant de la situation du joueur. Les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, acceptent la requête.

5.12. Demande de dérogation de Seraing

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite que les joueurs Mathieu Foret (14/02/2001-1381195) et Axel Foldesi (11/07/2001-1372366) qui sont minimes (U16) puissent jouer en pupilles (U14). Les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, refusent la demande compte tenu de la proximité d'autres clubs qui possèdent des équipes U16.

5.13. Nouveau club Buffalo Grâce Hollogne

Le conseil d'administration accepte la création de ce nouveau club et confie à Alain Geurten le rôle de "parrain" du club.

5.14. Demande de dérogation – Club Bracquegnies

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite que Aulna Mpilukila (05/12/2003-1368608) et Amélie Dufrane (14/08/2003-1368838) qui sont pupilles filles (U14) puisse jouer en pupilles garçons (U14). Le conseil d'administration, à l'unanimité, refuse la demande vu l'absence d'avis favorable de l'assemblée provinciale.

5.15. Nouveau club Soumagne

Le conseil d'administration accepte la création de ce nouveau club et confie à Michel Collard le rôle de "parrain" du club.

5.16. Nouveau club La Fleurusienne

Le conseil d'administration accepte la création de ce nouveau club sous réserve de la parution des statuts au Moniteur Belge (reçu du paiement du dépôt des statuts) et confie à Lucien Lopez le rôle de « parrain » du club.

5.17. Fusion RBJS Baulet – US Vieux Campinaire

Le conseil d'administration accepte, malgré le non-respect des délais, la fusion de ces clubs compte tenu des objectifs visés par cette situation particulière au point de vue politique et sportive.

6. Exercice des compétences judiciaires du CdA

6.1. Nomination de membres ad hoc CJP Liège

Suite à la demande du Procureur régional, les membres du CDA approuvent à l'unanimité la désignation de :

Monsieur Thierry LEPAIN (CJP BBW), membre ad Hoc, afin de siéger aux Conseils Judiciaires de Liège des 27/05/2015 et 04/06/2015.

7. Dossiers administratifs

7.1. Dossier Neocto

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du dossier présenté par le dirigeant de la société. Le président demande à chacun de réfléchir sur l'intérêt de la proposition, la décision devant être prise lors du prochain conseil d'administration. Entre-temps, contact sera pris avec le football francophone.

7.2. Appel à projet arbitrage

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du projet présenté par le département arbitrage au Ministre. Il a été répondu aux différents critères demandés par le Ministre.

Le président tient à remercier les membres du département pour la réflexion et la rédaction de cet important document.

8. Nouvelles de la FRBB

8.1. Dossier Mons-Hainaut

La décision prise par le Tribunal Arbitral du Sport d'imposer l'intégration la deuxième équipe de Mons-Hainaut en division 3 nationale, implique qu'une série comportera 15 équipes. Le Conseil d'administration de l'AWBB souhaite vivement que le département compétition nationale organise des playoffs en fin de saison malgré le fait qu'il y aura 30 journées à disputer.

8.2. Compétition 2015-2016

Le président a transmis la version française à la VBL avec demande d'effectuer une étude comparée des versions NL et FR.

8.3. Assemblée Générale du 15 juin 2015

Le président explique l'ordre du jour qui paraîtra concernant le bilan, le budget, l'organisation, ... La FRBB ne s'occupera plus de la partie qui concerne la compétition et se concentrera sur les relations FIBA. De plus, elle s'occupera plus spécialement des relations AWBB/VBL/BLB et des équipes nationales.

8.4. Conseil d'administration de la fondation

Le président explique que le nouveau conseil d'administration de la fondation qui s'occupera de la compétition nationale sera composé de 3 membres AWBB et 3 membres VBL

9. Points abordés lors de la réunion

- **A. Geurten** : Classification des arbitres régionaux: les membres du CDA acceptent la classification présentée par le responsable du département.
- **B. Bresmal** : Gestion du département championnat : Le conseil d'administration prend connaissance des derniers événements qui ont animé le département et la volonté de la présidente de revoir la composition de son département. Le conseil d'administration remercie JP Mespouille pour les services rendus au sein du département
- **I. Delrue** : Tableau du règlement 3&3 et 4c4 à adapter et rédiger avec la Direction technique et à faire parvenir aux différences provinces.
- **C. Porphyre** : Remplacement d'un membre de la province de Liège dans le département.
- **C. Porphyre** : informe qu'une journée de Beach basket aura lieu le 27/6/2015 à Waremmes : proposition de mettre à disposition du matériel de promotion AWBB le + publicité s/site
- **C. Porphyre** : organisation d'une journée sportive organisée par la ville de Perwez le 20/6
- **C. Porphyre** : St Niklaas : du 20/06 au 03/07 : matériel AWBB

- **B. Bresmal** : demande aux membres du CDA de collaborer à la distribution des dernières coupes aux champions régionaux.
- **B. Scherpereel** : reçoit la confirmation que des compétitions AWBB-VB, finals four.
- **B. Scherpereel** : Finale coupe des coupes benjamins – confirme la volonté de revoir la formule
- **B. Scherpereel** : propose l'organisation d'une journée mini-beach basket AWBB (Voir Waremme & St Ghislain le 27/6)
- **P. Flament** : informe que le tirage au sort de la coupe de Belgique messieurs a eu lieu.

La réunion se termine à 22 heures 10

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHEF**
Président



Lucien **LOPEZ**
Secrétaire général